

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

IRSN

Sigle

IRSN

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

Création

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, créé en février 2002, assure les missions d'expertise et de recherche précédemment dévolues à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI).

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'IRSN est placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de la Défense, de l'Environnement, de l'Industrie, de la Recherche et de la Santé. Son conseil d'administration est présidé depuis janvier 2003 par Jean-François Lacronique, professeur de médecine.

Effectifs

L'IRSN rassemble plus de 1 500 ingénieurs, chercheurs, médecins, agronomes, vétérinaires et techniciens, compétents dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, ainsi que du contrôle des matières nucléaires et sensibles.

Budget

240 millions d'euros, dont 202 millions de subventions de l'État et 38 millions de recettes externes issues de contrats avec des organismes nationaux et internationaux.

Coordonnées

77-83, avenue du Général-De-Gaulle
92140 Clamart

Téléphone : 01 58 35 88 88

Mél. : contact@irsn.fr

Site grand public : www.irsn.org

Site scientifique : www.irsn.org/net-science

Les principales implantations de l'IRSN sont en région parisienne (Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Vésinet, Saclay, Orsay) et en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Pierrelatte, Marcoule, Cadarache, Toulon, Avignon).

Missions

L'IRSN est un organisme d'expertise et de recherche sur les risques nucléaires et radiologiques. Il donne des avis techniques sur les questions liées aux risques nucléaires et radiologiques.

- Les missions de l'IRSN couvrent : la sûreté nucléaire ; la sûreté des transports de matières radioactives et fissiles ; la protection de l'homme et de l'environnement contre les rayonnements ionisants ; la protection et le contrôle des matières nucléaires et des produits susceptibles de concourir à la fabrication d'armes ; la protection des installations et des transports contre les actions de malveillance.

- L'IRSN répond aux besoins tant d'expertises que de recherches d'organismes publics ou privés, français ou étrangers.

- L'IRSN est le principal organisme technique français ayant vocation à informer les citoyens sur les risques liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire et, plus généralement, à la radioactivité.

L'IRSN est le premier expert français dans le domaine des risques et leader européen, voire mondial, de la recherche sur le risque nucléaire.

Les principales missions de l'IRSN dans le domaine de la santé de l'homme

Surveillance des personnes professionnellement exposées aux rayonnements ionisants

L'IRSN dispose de laboratoires spécialisés dans la surveillance de l'exposition externe (fourniture et exploitation de dosimètres) et de l'exposition interne (anthropogammamétrie et analyses radiotoxicologiques). L'institut assure la dosimétrie de plus de 60 % des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. De plus, la base de données Siseri, développée à la demande du ministère du Travail, permettra de comptabiliser les doses reçues par les travailleurs. L'IRSN réalise également des expertises de postes de travail ; elles visent à réduire les doses reçues par les travailleurs, notamment en adaptant les moyens de surveillance aux particularités des rayonnements rencontrés. De plus, l'institut dispose d'installations nécessaires à l'étalonnage des appareils de mesure.

Appui scientifique et technique en cas d'accident radiologique

L'expertise acquise par l'IRSN dans le domaine des accidents radiologiques est reconnue en

France et à l'étranger. L'institut dispose d'équipes pluridisciplinaires, ainsi que d'un plateau technique de très haut niveau et opérationnel à tout moment. Il apporte son appui aux différents acteurs (pouvoirs publics, équipes médicales et hospitalières,...), en particulier pour évaluer les doses, établir les diagnostics et définir des stratégies thérapeutiques.

Recherche en radioprotection

Les programmes de recherche de l'IRSN concernent notamment la radioprotection en situation accidentelle. Les objectifs visés sont multiples : mieux comprendre et quantifier les effets des rayonnements ionisants sur l'homme, développer de nouvelles stratégies thérapeutiques pour le traitement des personnes irradiées, concevoir de nouveaux outils pour améliorer les estimations dosimétriques, etc.

Radioprotection des patients

L'IRSN mène différents travaux sur l'optimisation des doses délivrées aux patients lors des examens radiologiques. En collaboration avec plusieurs socié-

tés savantes, l'institut apporte son expertise dans l'élaboration de procédures écrites pour les principaux examens irradiants et fait des recommandations quant à la prescription et aux doses de référence.

L'IRSN est également sollicité par les pouvoirs publics sur les thèmes de la justification des actes, l'optimisation des pratiques et la formation des professionnels.

Radioprotection des personnes du public

L'IRSN évalue l'impact radiologique des sources de rayonnements (naturelles et artificielles) sur les populations et apprécie les moyens de protection mis en place.

L'institut gère l'inventaire national des sources de rayonnements ionisants et joue un rôle d'expert auprès des autorités chargées du contrôle des sources.

Par exemple, depuis plus de vingt ans, les chercheurs de l'IRSN étudient le radon sous tous ses aspects. Ils ont fourni aux pouvoirs publics des éléments pour élaborer leur politique de prévention du risque lié au radon.